

Commission de Suivi de Site (CSS) Eurenco et CAPL - Commune de Sorgues réunion du 18 Janvier 2019

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 31 DECEMBRE 2018

COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

	PREFET DU VAUCLUSE	Excusé
	PREFET DU GARD	
SARACCO Isabelle	DREAL	Présente
GAUCHERAND Aurélien	SIDPC 84	Présent
CHAULET Julien	DDT 84	Présent
	DIRECCTE 84	
ARNAUD Nathalie	DDPP	Présente

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

Titulaires

LAPORTE Jean-François	COMMUNE DE SORGUES	Présent
HEBRARD Joris	COMMUNE DU PONTET	
REZOUALI Chantal	COMMUNE D'AVIGNON	Présente
DENIS Huguette	COMMUNE DE SAUVETERRE	
BONIFAY Jean-Pierre	COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	
GRAU Jacques	COMMUNAUTE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT - PRESIDENT	Présent
HEBRARD Joris	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON	

Suppléants

DESFOUR Dominique	COMMUNE DE SORGUES	
COSTA Jean-Louis	COMMUNE DU PONTET	Présent
BLUY Jean-Marc	COMMUNE D'AVIGNON	
BESSON Serge	COMMUNE DE SAUVETERRE	
ZANIRATO François	COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	
ROCA Emmanuelle	COMMUNAUTE COMMUNES LES SORGUES DU COMTAT -	
RIEUX Michèle	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON	

COLLEGE « RIVERAINS OU ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT »

Titulaires

BONNEAU Jean-Paul	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	
DUPUY Pascal	CENTRE D'ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES DE SORGUES	
MARIN Michel	FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE	
FOUREL Sophie	RIVERAINS COMMUNE DE SAUVETERRE	
GUIN Malika	RIVERAINS COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	
RICHTER Jean-Yves	SEPR	Présent
DALL'ORSO Carole	SKPRF	

Suppléants

BERNARD Nicole	FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	Présente
VITALE Stéphane	CENTRE D'ANIMATIONS SOCIO-EDUCATIVES DE SORGUES	
DAVID Jacques	FEDERATION DEPARTEMENTALE DE PECHE	
DUFFAU Jacques	RIVERAINS COMMUNE DE SAUVETERRE	

RATEAU Gérard	RIVERAINS COMMUNE DE VILLENEUVE-LES-AVIGNON	
HARDY Antoine	SEPR	
CHAUVEAU Olivier	SKPRF	

COLLEGE « EXPLOITANTS D'INSTALLATIONS CLASSEES »

Titulaires

PROVIAN Alexandre	EURENCO DIRECTEUR DU SITE JUSQU'AU 13 JANVIER 2019	Présent
MAYER Yann	EURENCO DIRECTEUR DU SITE A COMPTER DU 14 JANVIER 2019	Présent
GREHL Laure	CAPL	Présente

Suppléants

AUFORT Philippe	EURENCO	Présent
GASSER Aline	CAPL	

COLLEGE « SALARIES DES INSTALLATIONS CLASSEES »

Titulaires

MULLER Fabrice	SALARIE EURENCO	Présent
NURY Philippe	SALARIE CAPL	Présent

Suppléants

ANTHOUARD Jérôme	SALARIE EURENCO	
DUMAS Laurent	SALARIE CAPL	

PERSONNALITES QUALIFIEES

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
CASU Geoffrey	SDIS 84	Présent
BANCAL Laurence	DASEN 84	Présente

AUTRES PRESENTS NON DESIGNES DANS L'ARRETE PREFECTORAL

COLLEGE « ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT »

HACHE Sylvie	DDPP 84	Présente
ABOU-SAMRA Karem	DDT 84	Présent
BENSA Rozen	DDT 84	Présent

COLLEGE « ÉLUS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES »

SAMBUCHI Christian	DIRECTEUR DES SERVICES TECHNIQUES / URBA - COMMUNE DE SORGUES.	Présent
BARRERA Patrice	RESPONSABLE RISQUES MAJEURS - COMMUNE DE SORGUES	Présent

La réunion débute à 10h09.

L'accueil est fait par M. Jacques Grau, président de la CSS.
Un tour de table de présentation est effectué.

FORMALITES STATUTAIRES - QUORUM

Nombre de voix délibératives : 304

Majorité : la moitié des suffrages exprimés

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

<i>COLLEGE ÉTAT (8 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES</i>	<i>32 VOIX (156)</i>
<i>COLLEGE COLLECTIVITES (8 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>4 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES</i>	<i>32 VOIX (156)</i>
<i>COLLEGE RIVERAINS (8 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 7 MEMBRES</i>	<i>16 VOIX (156)</i>
<i>COLLEGE EXPLOITANT (28 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES</i>	<i>56 VOIX (156)</i>
<i>COLLEGE SALARIES (28 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>2 PRESENTS - 0 POUVOIR / 2 MEMBRES</i>	<i>56 VOIX (156)</i>
<i>COLLEGE PERSONNALITES QUALIFIEES (8 VOIX / MEMBRE) :</i>	<i>3 PRESENTS - 0 POUVOIR / 3 MEMBRES</i>	<i>24 VOIX (124)</i>

TOTAL : 17 PRESENTS (NOMMES DANS L'AP) SUR 28 MEMBRES : 216 VOIX DELIBERATIVES SUR 304 - LE QUORUM EST ATTEINT, LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA CSS DU 15 DECEMBRE 2017

Un vote est demandé par le président pour l'adoption du compte-rendu de la réunion de la CSS du 17 décembre 2017 ; il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolution :
La Commission adopte le compte-rendu la réunion de la CSS du 15 décembre 2017.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 216

PRESENTATION DE LA CAPL (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

Mme Grehl présente un diaporama (en **annexe**).

Question de Mme. Rezouali (commune d'Avignon) : Vous signalez que la sirène est inaudible depuis la salle de pose du bâtiment PG. Qu'est-ce que cela signifie et qu'allez-vous faire dans l'attente de travaux ?

Mme Grehl : Il y a d'autres moyens pour prévenir car seule la salle repos est concernée. Dans le reste du bâtiment, il n'y a pas de difficulté d'audibilité. Il n'y a pas de délai puisque les travaux vont être réalisés dans quelques jours.

Question de Mme. Bernard (FNE) : La sirène est-elle audible à l'extérieure du site et quelle communication faite vous ?

Mme Grehl : La sirène dont on parle est la sirène POI. Elle est très faiblement audible à l'extérieur du site. Ce n'est pas le cas de la sirène PPI qui est beaucoup plus puissante.

M. Pourtain : Il serait intéressant de faire une communication préalable sur les exercices auprès des services potentiellement impliqués comme par exemple la commune.

Mme Grehl : Le principe est acté de faire cette communication préalable.

M Sambuchi (Mairie de Sorgues) : Il y a régulièrement des appels de nouveaux habitants, cette action permettrait de les informer directement sans être obligé de rechercher l'information.

Président de la CSS : Nous actons qu'un message d'information préalable aux exercices sera réalisé par les exploitants vers les communes concernées.

Question de Mme. Bernard (FNE) : Collectez-vous les films agricoles usagés des agriculteurs ?

Mme Grehl : Oui, c'est très important pour nous et nous sommes conventionnés avec A.D.I.VALOR. Cette société regroupe les organisations représentant l'industrie de la protection des plantes, les coopératives agricoles, les négociants agricoles et les agriculteurs. Le conventionnement définit les modalités techniques des collectes, organise et finance tout ou partie de l'élimination des déchets phytopharmaceutiques. La structure intervient, également, en amont lors des phases préparatoires et d'organisation. Elle propose aux opérateurs des outils de communication orientés sur la prévention, l'éducation et l'information dans le domaine des déchets. La filière réalise beaucoup de travaux sur ce sujet que vous retrouverez sur leur site internet www.adivalor.fr

PRESENTATION D'EURENCO (BILAN ANNUEL ; SGS ; INCIDENTS ET ACCIDENTS ; PROJETS)

M. Aufort présente un diaporama (en **annexe**).

Question de M Sambuchi (Mairie de Sorgues) : Vous avez signalé la présence de métaux lourds dans vos effluents. Quels sont-ils et où les rejetez-vous ?

M. Aufort : La DREAL nous a demandé de faire des recherches. Ces métaux sont essentiellement du cuivre et du zinc et sont déjà présents dans les eaux pompées. Les effluents traités en présentent en sortie, sortie qui se fait dans le Rhône.

Mme Saracco (DREAL) complète en précisant que ces métaux lourds ne sont pas spécifiques à EURENCO car retrouvés un peu partout dans le département du Vaucluse, mais comme il y en a en sortie de site, il est demandé réglementairement à l'exploitant de faire une recherche et un suivi.

Question de Mme. Rezouali (commune d'Avignon) : Vous avez des accidents de manutention avec coupures. A quoi cela est-il lié ?

M. Aufort : Cela se produit principalement lors de la manipulation d'outillages ou d'interventions de maintenance : l'opérateur se cogne, ou se pince au niveau de la main, ce qui peut entraîner une petite coupure. Pour chaque accident, une analyse des causes est réalisée afin de mettre en place les mesures correctives.

Question de Mme. Rezouali (commune d'Avignon) : Dans le cadre de votre projet « Installation de synthèse et finition d'hexogène », vous précisez la nécessité de déplacer un atelier. Qu'est-ce que cela signifie ?

M. Aufort : Le projet est implanté à proximité immédiate d'un atelier existant. Compte tenu des distances de sécurité à respecter entre ateliers, il est nécessaire de déplacer cet atelier.

M. Chaulet(DDT84) : Quelle sera la durée des travaux ?

M. Aufort : 2 ans

M. Chaulet(DDT84) : Y-a-t'il un lien avec le PPRT et l'appel en cours sur celui-ci ?

Mme. Saracco (DREAL) : Oui, en cas de reprise du PPRT il sera nécessaire de disposer de la dernière étude des dangers.

Mme. Bernard (FNE) : Un dossier a-t-il été déposé ?

Mme. Arnaud (DDPP) : Quand avez-vous prévu de déposer votre dossier, car il y a des délais d'instruction d'environ 9 mois.

M. Aufort : La finalisation du dossier est en cours pour le déposer fin février.

Mme. Saracco (DREAL) : Pour la DREAL, il y a des éléments du dossier manquants et tant que nous n'en disposons pas, nous ne pourrions pas instruire le dossier.

BILAN DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSEES POUR CHACUN DES SITES.

Mme Saracco présente un diaporama (voir en **annexe**).

POINT DE SITUATION POST-PPRT

La DREAL et la DDT informe les membres qu'il n'y a pas de nouvelle information depuis la dernière réunion de CSS du 15 décembre 2017.

Il est précisé qu'en l'état les travaux pour les particuliers doivent être réalisés et que si rien n'est fait avant septembre 2019, les populations concernées ne pourront être financées.

La DDT va se rapprocher des communes concernées afin de mettre en place une information des propriétaires des logements impactés.

QUESTIONS DIVERSES

PROJET DE PASSAGE DE LA VIA RHONA SUR LA COMMUNE DE SORGUES

M. Sambuchi (commune de Sorgues) présente le projet.

Question de M. Aufort (EURENCO) : Sur la base des plans présentés (voir **annexe**), le problème est que les pistes passeraient dans des zones d'aléa très fort (effets létaux), ce qui conduirait à un risque important pour les personnes.

Mme. Saracco (DREAL) : Le PPRT est très clair, ce type de projet n'est pas possible.

M. Sambuchi (commune de Sorgues) : Mais actuellement, il y a déjà des gens en deux roues et à pied qui circulent dans ces zones. Le Projet ne fait rien de plus qu'aménager les chemins déjà existants et utilisés.

Mme Saracco (DREAL) : Le projet n'est pas viable avec le PPRT. De plus cela se traduira forcément par une affluence touristique qui n'existe pas actuellement.

Mme Bernard (FNE) : Nous sommes pour ce type de projet mais nous ne pourrions pas soutenir un projet qui exposerait les populations.

M. Sambuchi (commune de Sorgues) : Je vous propose que nous nous réunissions en sortie de réunion de CSS avec les services de la mairie concernés par le projet.

Les différents sujets de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 15h30.

Le Président de la CSS



Jacques GRAU
Communauté de Communes
Les Sorgues du Comtat